



Saint-Hugues-  
Saint-Marcel



2018 | 2022

# PROJET ÉDUCATIF

Commission  
scolaire



DE SAINT-HYACINTHE

# LE PROJET ÉDUCATIF

## *Table des matières*

## TABLE DES MATIERES

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Encadrements légaux .....	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	5
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	6
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	7
6. La mission, la vision et les valeurs de l'établissement .....	17
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	19
ANNEXE I .....	21
ANNEXE II .....	22


## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);

- 
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
  - respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
  - assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, en tenant compte notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en lien avec les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence de les intégrer dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire.

De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

L'élaboration du projet éducatif a été coordonnée par un comité de pilotage composé de :

- la direction de l'école;
- un membre du conseil d'établissement;
- deux titulaires;
- une responsable d'école (titulaire);
- un parent;
- un représentant de la municipalité (parent).

Les objectifs du projet éducatif ont été élaborés en équipe par un comité composé de :

- la direction de l'école;
- l'équipe des enseignants;
- les membres du conseil d'établissement.

L'ensemble des membres du personnel, de même que les parents, les élèves et certains membres de la communauté ont été invités, à l'automne 2018, à participer à la réflexion et à présenter leurs observations. Ils ont été consultés sur les forces du milieu, les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves et ils ont été invités à nommer leurs attentes.

#### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire (LIP, article 7).

À l'hiver 2019, une consultation sur un projet de projet éducatif a été menée. Celle-ci s'est faite auprès :

- des enseignants;
- du personnel de soutien;
- du personnel professionnel;
- des parents;
- de la municipalité;
- des organismes communautaires;
- de l'ensemble des partenaires du milieu scolaire, notamment des organismes publics;
- des citoyens.

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

### 5.1 Environnement externe

#### Le statut socio-économique du territoire

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur utilise deux indices afin d'établir la situation socio-économique des écoles. Il s'agit de l'indice du seuil de faible revenu (SFR) basé sur le revenu familial de même que l'indice de milieu socio-économique (IMSE), qui tient en compte la scolarisation de la mère et la présence des parents sur le marché du travail. Chacun de ces indices est réparti sur une échelle de 1 à 10, où l'indice 1 équivaut au milieu le plus favorisé et l'indice 10 au milieu le moins favorisé. De façon générale, sur le territoire, le SFR est plus élevé que l'IMSE.

Voici les indices pour notre milieu :

- SFR : 1  
(Immeuble St-Hugues 1, immeuble St-Marcel 5)
- IMSE : 8  
(Immeuble St-Hugues 8, immeuble St-Marcel 10)

#### Nos partenaires

L'école peut compter sur plusieurs partenariats avec les organismes du territoire. Parmi ceux-ci, nous comptons les suivants :

- Camp Richelieu-Yamaska : faire vivre de belles expériences à certains enfants économiquement défavorisés durant l'été.
- Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe : des collations et des compléments de dîner sont fournis à l'école pour soutenir les besoins de base des enfants économiquement défavorisés de l'école. L'évènement « J'habille un ami » permet d'aider des familles à habiller adéquatement leurs enfants en période hivernale.
- Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) : offrir du soutien aux élèves qui ont déjà un dossier ouvert au CISSSME avant leur entrée à l'école.
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Montérégie-Est (CRDITEDME) : offrir du soutien aux élèves qui ont déjà un dossier ouvert au CRDITEDME.
- Espace carrière : offrir du soutien aux élèves et au personnel pour le développement du Volet entrepreneuriat à l'immeuble Saint-Marcel.

- Jeunes en santé : faire vivre des ateliers de nutrition et de psychomotricité aux élèves de l'école.
- Médiathèque maskoutaine : animation d'ateliers et de conférences littéraires pour les enfants de l'école.
- Mouvement Desjardins et ses caisses : offrir du soutien financier pour certains projets de l'école, faire de l'éducation économique et mettre en place une caisse scolaire pour l'épargne des enfants.
- MRC, municipalités et villes du territoire : partage des locaux de la ville et de l'école pour diverses activités pour toute la communauté, partage du parc-école, subvention pour soutenir des projets reliés au développement de la persévérance, projet pour développer un conseil des élèves, visite de la caserne et partage de la bibliothèque municipale.
- Satellite : programmes offerts aux enfants « Pour mieux grandir » et « Prévention de la cyber dépendance ».
- Sûreté du Québec : prévention de toute sorte.

#### Les services éducatifs sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative

Les services éducatifs sont regroupés selon les catégories suivantes : petite enfance, préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes et enseignement supérieur (collégial et universitaire).

#### **Petite enfance**

Voici l'offre à la petite enfance sur le territoire de l'établissement :

- CPE Enfant Lumière;
- Milieux privés;
- Ami-gators.

#### **Préscolaire et primaire**

En complément à l'application des programmes de formation de l'école québécoise pour l'ensemble de ses élèves, un enrichissement est offert dans certaines écoles par le biais des programmes suivants :

- programme primaire du Baccalauréat international (IB) ;
- programme d'anglais intensif ;
- programme d'anglais enrichi ;
- concentration soccer.



Pour les élèves ne pouvant réussir leurs apprentissages dans un parcours scolaire régulier, une organisation de services adaptés est mise en place. Après avoir utilisé toutes les mesures d'aide en classe ordinaire et lorsque leur plan d'intervention recommande cette adaptation de services, les élèves concernés peuvent bénéficier de regroupements susceptibles d'offrir une meilleure réponse à leurs besoins. Ces classes à effectif réduit, réparties dans les écoles ordinaires, assurent à la fois une approche spécifique et une intégration en tenant compte des capacités des jeunes. De plus, elles facilitent le travail d'équipe des intervenants ainsi que le développement de leur expertise professionnelle.

## **Secondaire**

Les écoles secondaires, situées sur notre territoire, offrent les programmes, les concentrations et les volets suivants dans quatre de ses écoles secondaires :

Programmes offerts : sport-études et éducation intermédiaire (PÉI);

Concentrations offertes : basketball, théâtre/cinéma, arts et soccer;


Volets : arts plastiques, arts visuels, classes ressources, éducation physique, enrichissement, environnement, exploration du monde anglophone, hockey, multimédia, multisport, musique, plein air, sciences et technologie et soccer.

Comme mentionné dans l'ordre d'enseignement primaire, une organisation de services adaptés est aussi mise en place pour des élèves ne pouvant réussir leurs apprentissages dans un parcours scolaire régulier du secondaire. Lorsque leur plan d'intervention recommande cette adaptation de services, les élèves concernés peuvent donc bénéficier d'un regroupement qui répond plus adéquatement à leurs besoins.

Des parcours de formation axés sur l'emploi sont également offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

- la formation préparatoire au travail;
- la formation à un métier semi-spécialisé;
- le programme PRÉ-DEP, menant à la formation professionnelle.

En plus de ses quatre écoles secondaires, la CSSH offre une possibilité d'alternance stages-études à des élèves de 15 à 17 ans, dans une école dédiée exclusivement à cette pratique. Une école spécialisée, à vocation régionale, accueille des élèves ayant un handicap lourd ou une difficulté très



sévère d'adaptation. Les services offerts s'adressent aux trois ordres d'enseignement : le préscolaire, le primaire et le secondaire.

Sur le territoire de la commission scolaire, trois écoles privées offrent des services éducatifs. La première accueille une clientèle de niveau préscolaire et primaire, tandis que les deux autres offrent leurs services à une clientèle de niveau secondaire.

### **Formation générale des adultes (FGA)**

La CSSH offre la formation générale des adultes sur l'ensemble de son territoire. Les programmes offerts en FGA sont :

- formation générale secondaire offerte au centre ou à distance;
- alphabétisation;
- francisation;
- études présecondaires;
- intégration sociale;
- intégration socioprofessionnelle.

Le Centre de formation des Maskoutains (CFM) opère une école en partenariat avec un organisme de la région qui reçoit des élèves désirant effectuer un retour progressif dans le milieu scolaire : La Marge, école de la rue. Cette école, localisée physiquement à l'intérieur des murs de l'organisme partenaire, Espace carrière, offre une alternative aux jeunes de 16 à 24 ans, pour qui la souplesse d'une structure représente un facteur incontournable dans la poursuite de leurs études.

La CSSH offre aux adultes des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) qui répondent à leurs besoins d'information et leur permettent de faire le point sur leur situation actuelle avant d'entreprendre un projet personnel.

La CSSH offre des services personnalisés aux adultes, tels que :

- évaluation du dossier scolaire;
- élaboration et planification d'un projet de formation;
- information scolaire et professionnelle;
- orientation professionnelle.

De plus, les adultes peuvent bénéficier d'un service de reconnaissance des acquis et des compétences.

## Formation professionnelle

La CSSH offre 33 programmes de formation dispensés par l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) :

Secteurs	Les programmes offerts
Administration	Adjoint administratif, Comptabilité, Lancement d'une entreprise, Représentation, Secrétariat, Vente-conseil
Agriculture et horticulture	Fleuristerie, Grandes cultures, Horticulture et jardinerie, Production animale, Production horticole, Réalisation d'aménagements paysagers, Lancement d'une entreprise agricole
Construction	Briquetage-maçonnerie, Charpenterie-menuiserie, Dessin de bâtiment, Électricité, Plâtrage, Plomberie et chauffage, Gestion d'une entreprise de la construction
Décoration	Décoration intérieure et présentation visuelle
Esthétique et coiffure	Esthétique et Coiffure
Mécanique	Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé, Mécanique agricole, Mécanique automobile
Santé	Assistance à la personne en établissement et à domicile, Assistance à la personne en établissement de santé, Santé/assistance et soins infirmiers
Transport	Transport par camion
Usinage et métallurgie	Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés, Techniques d'usinage, Usinage sur machines-outils à commande numérique

## Services aux entreprises

Les services aux entreprises de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, Parcours Formation, possèdent une expertise reconnue dans le domaine de la formation sur mesure, en entreprise. L'avantage concurrentiel de Parcours Formation réside en l'élaboration de programmes de formation adaptés aux besoins particuliers de ses clients, aux espaces de travail, aux horaires et aux équipements.

## Enseignement supérieur

La population du territoire profite des services offerts par deux institutions collégiales publiques : le Cégep de Saint-Hyacinthe et l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA). Aussi, au niveau universitaire, le territoire de la CSSH comprend la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et un point de services de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

## École Saint-Hugues – Saint-Marcel

### Le type ou le degré de soutien et d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant

On remarque que la majorité des parents accompagnent et encouragent leur enfant dans leur parcours scolaire. Les parents mettent en places des moyens pour favoriser la réussite de leur enfant et n'hésitent pas à communiquer avec les intervenants de l'école pour soutenir leur enfant dans leurs difficultés.

Le statut familial des élèves : 30 % des familles sont monoparentales.

## 5.2 Environnement interne dans lequel il évolue et les principaux enjeux (LIP, 97.1)

Informations sur la clientèle année scolaire 2018-2019

### Secteur régulier

Niveau	Ratio	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	–	–	–
Préscolaire 4 ans temps partiel ou temps plein	–	–	–
Préscolaire 5 ans	1 :19	3	33
1 <sup>re</sup> année	1 :22	1	16
1 <sup>re</sup> /2 <sup>e</sup> année	1 :20	2	32
2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> année	1 :22	1	18
3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> année	1 :24	2	37
4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> année	1 :24	1	22
5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> année	1 :24	2	32

## Secteur de l'adaptation scolaire

Classes spécialisées	Clientèle	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
-	-	-	-

## Croissance de la clientèle de l'école

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Immeuble Saint-Hugues	122	122	141	139	149	142	141	145	142
Immeuble Saint-Marcel	53	45	45	51	51	51	50	45	44

## La clientèle immigrante et EHDA

La clientèle immigrante 2018-2019		
	Née hors Canada	Langue maternelle autre que le français
École	-	-

\* Données du 30 septembre 2018

La clientèle EHDA 2018-2019				
	À risque	Handicap léger	Handicap lourd	Total
Total	1	2	7	10

\* Données du 30 septembre 2018

## Caractéristiques liées à la réussite

Nombre d'élèves vivant une transition	33
Nombre d'élèves ayant un PI	52
Nombre d'élèves ayant un PSI	-
Le pourcentage d'élèves HDAA	5%
Le pourcentage d'élèves HDAA intégrés	100%
Le nombre de situations de violence ou d'intimidation	19

### Les indicateurs nationaux

#### La proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire est de 25 %.

#### Le taux de réussite et le taux de maîtrise aux épreuves du MEES de juin 2018

4 <sup>e</sup> année	Français lecture	Français écriture
Taux de réussite – 60 %	72%	92%
Taux de maîtrise – 75 %	21%	45%

6 <sup>e</sup> année	Français lecture	Français écriture	Mathématique Résoudre une situation problème	Mathématique Utiliser un raisonnement mathématique
Taux de réussite – 60 %	68%	68%	89%	63%
Taux de maîtrise – 75 %	40%	30%	65%	30%

### Les indicateurs locaux

#### Lecture : Résultats finaux au bulletin

2 <sup>e</sup> année	Français lecture
Taux de réussite – 60 %	92%
Taux de maîtrise – 75 %	65%

4 <sup>e</sup> année	Français lecture
Taux de réussite – 60 %	72%
Taux de maîtrise – 75 %	36%

6 <sup>e</sup> année	Français lecture
Taux de réussite – 60 %	90%
Taux de maîtrise – 75 %	30%

### Le personnel de l'école

- Personnel-cadre : 2
- Personnel enseignant : 18
- Personnel professionnel : 2
- Personnel de soutien : 5
- Personnel du service de garde : 7

### Les forces du milieu

- L'équipe-école des deux immeubles travaille en collaboration afin d'arrimer leur pratique pédagogique et développer des outils efficaces pour faire apprendre les jeunes de l'école Saint-Hugues–Saint-Marcel.
- L'équipe-école est solidaire et en constante recherche de solutions.
- Les attentes des enseignants sont élevées et ils utilisent des moments de concertation pour développer des outils pédagogiques qui favorisent la réussite d'un plus grand nombre d'élèves.
- L'équipe s'appuie sur les attentes du programme et s'assure d'une cohérence et d'un arrimage entre les niveaux.
- L'équipe s'inscrit à des formations et s'appuie sur le développement continu des enseignants pour développer le plein potentiel de chacun des enfants.
- Un volet sport est offert pour les élèves du 3e cycle à Saint-Hugues.
- Depuis décembre 2018, l'immeuble Saint-Marcel s'applique à développer une culture entrepreneuriale pour tous les groupes d'élèves.
- La mesure « À l'école, on bouge au cube » permet de faire bouger les élèves 60 minutes par jour dans les deux immeubles.
- Le code de vie de l'école est construit selon le programme de Soutien aux comportements positifs, qui vise à enseigner les comportements attendus de manière explicite et à renforcer le plus souvent possible les bons comportements.
- Il y a peu d'écart constaté entre les garçons et les filles en ce qui concerne les taux de réussite et les taux de maîtrise des élèves.
- Comme le nombre de plans d'intervention par niveau est minime, les données recueillies en pourcentage ne sont pas suffisantes, l'échantillonnage étant trop restreint. Les cibles choisies du Projet éducatif ne sont donc pas en lien avec les données recueillies selon le nombre de plans d'intervention.

### Les zones de vulnérabilité du milieu

- Le taux de maîtrise de lecture au 1er cycle est inférieur au taux de maîtrise de la CSSH. On constate que dans les niveaux supérieurs, les résultats du taux de maîtrise diminuent.
- Pour le 2e cycle et 3e cycle, les taux de maîtrise d'écriture sont inférieurs aux taux de maîtrise de la CSSH. De manière générale, on constate que plus les niveaux avancent plus les résultats du taux de maîtrise diminuent.

- Le taux de maîtrise en mathématique pour la compétence « résoudre une situation problème » et la compétence « raisonner » sont des compétences qui restent à travailler pour tous les niveaux. Les taux sont généralement inférieurs à ceux de la CSSH.
- On retrouve huit groupes d'élèves à niveaux doubles. Il y a seulement quatre niveaux simples : trois au préscolaire et un en première année.
- L'école Saint-Hugues–Saint-Marcel a deux pavillons situés à environ 11 km en voiture l'un de l'autre.
- La proportion d'élèves entrant au secondaire avec au moins une année de retard est de 25 %. Comme le nombre d'élèves de 6<sup>e</sup> année est minime, les données recueillies en pourcentage ne sont pas suffisantes, puisque l'échantillonnage est trop restreint.
- Depuis 2018-2019, l'école Saint-Hugues–Saint-Marcel est une école en milieu défavorisé selon les indices du MEES.
- L'immeuble Saint-Hugues bénéficie de 50 % d'une tâche de direction et l'immeuble Saint-Marcel, d'une tâche de 20 % d'une direction adjointe.
- La communication et la collaboration avec certains parents restent à travailler.
- Un manque de personnel aux deux immeubles est noté. Le tout est dû à la pénurie de personnel en éducation et au fait que les deux immeubles sont en milieu éloigné des grands centres.
- Emmener les élèves à développer leur persévérance et à maintenir des efforts constants et soutenus.
- Aucune activité parascolaire ou équipe sportive n'est présente à l'école.

#### Les besoins des élèves

- Les élèves souhaitent être impliqués davantage dans les décisions de l'école.
- Ils souhaitent avoir un rôle plus actif dans certaines décisions prises par l'école.
- Ils souhaitent développer leur autonomie et avoir plus de responsabilités.
- Les élèves souhaitent davantage d'activités sportives ou spéciales au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> cycle.
- Ils souhaitent davantage de lecture.

#### Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu

- La réussite de tous les élèves.

#### Les attentes du milieu

- Développer les compétences en lecture pour tous les enfants.
- Accroître le rôle actif des enfants dans l'école.
- Soutenir la motivation des élèves.
- Développer une meilleure collaboration et une meilleure communication entre les parents et les intervenants de l'école.



## 6. La mission, la vision et les valeurs de l'établissement

### La mission de l'école

Comme défini dans *la Loi sur l'instruction publique*, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.


### La vision de l'école

- Le développement du plein potentiel pour tous les élèves de l'école.
- Des parents qui valorisent l'école et qui s'impliquent dans la réussite de leur enfant et la collaboration d'une communauté qui valorise l'école Saint-Hugues–Saint-Marcel.
- L'engagement de tous les intervenants de l'école.
- L'activité physique des jeunes et le développement de saines habitudes de vie.

### Précision sur la vision

Pour soutenir la réussite de tous les jeunes, le développement des compétences en lecture est mis de l'avant et est une priorité pour tous. Il est maintenant bien reconnu que de bonnes habiletés en lecture jouent un rôle essentiel dans la réussite scolaire et l'adaptation sociale (Goupil, 2007 ; Lee, 2002 ; OCDE, 2013 ; Pelletier, 2005 ; Statistiques Canada, 1996 ; Taboada et autres, 2009). Les jeunes qui lisent davantage réussiraient mieux non seulement en lecture, mais ils auraient également de meilleures aptitudes en écriture, en compréhension de texte et en grammaire, de même qu'un vocabulaire plus étendu (Department of Education, 2012). Ils afficheraient aussi un meilleur rendement en mathématiques (Sullivan et Brown, 2013 ; Tétreault et Desrosiers, 2013). Ce lien entre les habitudes de lecture et la réussite scolaire n'est pas surprenant, étant donné que « la compréhension de l'écrit apparaît être le fondement de l'apprentissage dans toutes les disciplines » (Pelletier, 2005). C'est pour cette raison que l'équipe-école souhaite mettre des objectifs afin de mieux soutenir dans le développement de la littératie pour tous les élèves de l'école, peu importe, le cycle.

En ce qui concerne la valorisation de l'école auprès des parents et de la communauté, nous savons maintenant que les recherches démontrent que la collaboration et l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants sont des facteurs de réussite très efficaces. La majorité des études prônent une meilleure collaboration entre l'école, la famille et la communauté en plus d'une plus grande implication parentale dans le cheminement scolaire de leurs enfants. Nous en avons fait une priorité afin de maximiser la réussite des enfants de l'école (Larivée, 2011).



L'engagement de tous les intervenants de l'école est un levier et un gage de réussite pour les jeunes. Le personnel de Saint-Hugues-Saint-Marcel n'hésite pas à intervenir selon des pratiques efficaces reconnues et il en recherche perpétuelle des meilleures solutions pour le développement du plein potentiel de chacun des élèves.

La vision de l'école Saint-Hugues-Saint-Marcel est de rendre actif chacun des enfants de l'école au moins 60 minutes par jour. Depuis 2017, la mise en place de la mesure « On bouge au cube » permet aux enfants de pratiquer régulièrement et de façon sécuritaire, des activités physiques, des sports et des loisirs que les enfants valorisent quotidiennement. Les bénéfices recueillis sont le bien-être des enfants et le développement de saines habitudes de vie.

#### Les valeurs de l'école

- Engagement

L'engagement naît de la conviction que notre contribution personnelle et collective fait une différence. Cet engagement est nourri par le sentiment d'appartenance et le goût du dépassement.

- Estime de soi

L'estime de soi est un jugement relativement constant que l'enfant porte sur lui-même et qui se manifeste par une attitude favorable ou défavorable par rapport à soi. C'est l'égo, l'image qu'il a de lui-même. Cette représentation intérieure se construit à partir de son contact avec les autres et avec son environnement.

- Respect

C'est lorsque nous faisons preuve d'ouverture, de tolérance et de considération envers soi-même, les autres et son environnement. C'est lorsqu'un enfant s'applique à suivre les consignes des adultes et le code de vie de l'école Saint-Hugues-Saint-Marcel


- Responsabilisation

C'est de prendre conscience de ses responsabilités. C'est le devoir de répondre de ses actes en toutes circonstances et d'en comprendre les conséquences. À l'école Saint-Hugues-Saint-Marcel, tous (enfants et intervenants) jouent un rôle déterminant dans la réussite scolaire en fonction de leur choix, de leurs gestes et de leurs paroles. Chacun doit également agir d'une façon sécuritaire.

## 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
La réussite de tous les élèves	Soutenir le développement du plein potentiel pour tous	Développer l'engagement des élèves dans l'école	Offrir un milieu de vie qui favorise l'écoute et la participation des divers acteurs	Nombre d'activités et de rencontres parents-enfants-personnel	6 activités par année d'ici 2022	2 activités par année
				Nombre d'activités parascolaires	2 activités par année d'ici 2022	0 activité par année
			Offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, entrepreneuriale, physiques et sportives	Nombre de comités incluant des élèves	2 comités par année d'ici 2022	1 comité <i>Album des finissants</i>
				Nombre d'activités sportives au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle à l'immeuble Saint-Hugues	2 activités par année au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle par année d'ici 2022	1 activité par année
				Nombre de projets entrepreneuriaux à l'immeuble Saint-Marcel	4 activités par année d'ici 2022	0 activité par année
La réussite de tous les élèves	Développer les compétences en littératie	Augmenter les compétences en littératie	Augmenter le taux de maîtrise en lecture au 1 <sup>er</sup> cycle	Taux de maîtrise au bulletin en lecture de la fin de la 2 <sup>e</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle	Tendre vers un taux de maîtrise de 67% d'ici 2022 (Hausse de 2%)	65 % de taux maîtrise au bulletin en lecture à la fin de la 2 <sup>e</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle
			Augmenter le taux de maîtrise en lecture au 2 <sup>e</sup> cycle	Taux de maîtrise au bulletin en lecture à la fin de la 2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle	Tendre vers un taux de maîtrise de 38% d'ici 2022 (Hausse de 2%)	36 % de taux maîtrise au bulletin en lecture à la fin de la 2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle
			Augmenter le taux de maîtrise en lecture au 3 <sup>e</sup> cycle	Taux de maîtrise au bulletin en lecture à la fin de la 2 <sup>e</sup> année du 3 <sup>e</sup> cycle	Tendre vers un taux de maîtrise de 32% d'ici 2022 (Hausse de 2%)	30 % de taux maîtrise au bulletin en lecture à la fin de la 2 <sup>e</sup> année du 3 <sup>e</sup> cycle

✓ Le taux de maîtrise correspond au pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 75%.

- 
- Respecter les modalités établies par le Ministère visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3);
  - Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
  - Analyser d'autres objectifs pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

*En cohérence avec l'article 37 de la Loi sur l'instruction publique, le projet éducatif est évalué annuellement et est actualisé au besoin, à la suite de cette évaluation. Cette évaluation présente les résultats obtenus en lien avec les indicateurs retenus dans le projet éducatif. L'évaluation est transmise au directeur général au plus tard le 15 novembre de chaque année, ainsi que le projet d'actualisation, s'il y a lieu.*

**Note :** Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document Projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

# ANNEXE I

Résultats finaux bulletin		2015-2016						2016-2017						2017-2018					
		Moyenne	Tx maîtrise	Tx réussite			Moyenne	Tx maîtrise	Tx réussite			Moyenne	Tx maîtrise	Tx réussite					
2 année		Global	Fillle	Garçon	Avec PIA	Sans PIA	Global	Fillle	Garçon	Avec PIA	Sans PIA	Global	Fillle	Garçon	Avec PIA	Sans PIA			
Mathématique	École	88%	88%	90%	78%	94%	70%	82%	100%	67%	100%	96%	100%	93%	83%	100%			
	CS	79%	69%	94%	83%	98%	79%	91%	93%	73%	98%	79%	94%	94%	80%	98%			
Mathématique C1	École	68%	24%	88%	89%	75%	48%	83%	91%	75%	50%	84%	92%	77%	40%	95%			
	CS	76%	58%	90%	88%	91%	59%	86%	85%	88%	64%	77%	91%	89%	73%	96%			
Mathématique C2	École	72%	42%	88%	90%	78%	70%	91%	82%	100%	67%	100%	93%	80%	100%	100%			
	CS	80%	72%	95%	96%	84%	73%	93%	92%	95%	77%	99%	94%	95%	84%	98%			
Lecture	École	77%	54%	96%	100%	89%	70%	91%	82%	100%	67%	100%	92%	86%	100%	100%			
	CS	79%	73%	95%	97%	87%	69%	94%	95%	93%	77%	99%	94%	96%	83%	98%			
Écriture	École	77%	69%	96%	100%	89%	65%	91%	91%	92%	67%	100%	88%	100%	79%	100%			
	CS	77%	62%	95%	93%	85%	60%	93%	94%	92%	76%	99%	94%	96%	81%	99%			
<b>4 année</b>																			
Mathématique	École	73%	47%	100%	100%	100%	77%	86%	86%	87%	73%	94%	78%	90%	88%	100%			
	CS	78%	67%	94%	93%	84%	78%	96%	96%	96%	89%	99%	78%	95%	87%	98%			
Mathématique C1	École	71%	47%	88%	100%	83%	71%	93%	92%	93%	91%	94%	74%	56%	90%	100%			
	CS	75%	56%	89%	90%	75%	77%	91%	92%	91%	82%	96%	76%	58%	90%	94%			
Mathématique C2	École	74%	47%	94%	100%	92%	77%	86%	86%	87%	73%	94%	79%	72%	100%	100%			
	CS	79%	69%	96%	95%	88%	79%	96%	97%	96%	90%	99%	79%	69%	97%	98%			
Lecture	École	71%	18%	94%	100%	92%	70%	76%	79%	73%	64%	83%	68%	36%	60%	82%			
	CS	75%	54%	93%	95%	91%	75%	93%	94%	92%	85%	97%	75%	58%	92%	96%			
Écriture	École	74%	47%	94%	100%	92%	78%	97%	100%	93%	100%	94%	74%	44%	93%	100%			
	CS	75%	49%	92%	95%	90%	75%	95%	96%	94%	88%	99%	76%	54%	93%	98%			
<b>6 année</b>																			
Mathématique	École	71%	46%	77%	88%	60%	79%	100%	100%	100%	100%	100%	74%	60%	90%	87%			
	CS	76%	60%	90%	90%	78%	77%	61%	92%	93%	90%	97%	78%	65%	92%	93%			
Mathématique C1	École	70%	46%	85%	100%	60%	78%	60%	90%	85%	78%	100%	76%	55%	100%	89%			
	CS	76%	58%	88%	88%	73%	77%	62%	89%	90%	88%	95%	78%	66%	91%	92%			
Mathématique C2	École	71%	46%	77%	88%	60%	79%	65%	100%	100%	100%	100%	73%	60%	100%	100%			
	CS	76%	60%	91%	91%	79%	77%	60%	91%	92%	91%	97%	77%	65%	92%	91%			
Lecture	École	68%	31%	85%	100%	60%	75%	50%	100%	100%	100%	100%	69%	30%	100%	100%			
	CS	76%	59%	94%	96%	85%	75%	57%	91%	97%	86%	97%	75%	55%	92%	98%			
Écriture	École	70%	23%	92%	100%	80%	73%	35%	90%	100%	85%	100%	69%	20%	100%	100%			
	CS	76%	53%	93%	96%	90%	76%	55%	95%	99%	91%	99%	77%	58%	98%	99%			
<b>Résultats épreuves MÉES</b>																			
4 année		Moyenne	Tx maîtrise	Tx réussite			Moyenne	Tx maîtrise	Tx réussite			Moyenne	Tx maîtrise	Tx réussite					
		Global	Fillle	Garçon	Avec PIA	Sans PIA	Global	Fillle	Garçon	Avec PIA	Sans PIA	Global	Fillle	Garçon	Avec PIA	Sans PIA			
Lecture	École	72%	53%	100%	75%	57%	70%	75%	77%	73%	64%	82%	65%	21%	80%	75%			
	CS	74%	56%	85%	89%	82%	76%	59%	89%	91%	86%	92%	75%	55%	86%	85%			
Écriture	École	72%	47%	100%	67%	43%	77%	89%	100%	100%	100%	92%	74%	45%	93%	90%			
	CS	73%	47%	87%	92%	83%	75%	53%	92%	94%	89%	90%	75%	53%	93%	80%			
<b>6 année</b>																			
Lecture	École	68%	38%	69%	88%	40%	79%	86%	89%	100%	83%	88%	68%	40%	64%	63%			
	CS	80%	72%	94%	97%	90%	78%	63%	89%	93%	84%	75%	74%	54%	82%	71%			
Écriture	École	63%	42%	75%	100%	40%	75%	85%	89%	100%	83%	88%	65%	30%	57%	38%			
	CS	76%	55%	91%	96%	86%	78%	62%	94%	98%	90%	98%	77%	58%	92%	96%			
Mathématique C1	École	56%	33%	58%	71%	40%	78%	92%	95%	100%	92%	88%	75%	65%	100%	100%			
	CS	74%	54%	78%	79%	78%	81%	73%	90%	92%	89%	78%	81%	76%	91%	79%			
Mathématique C2	École	59%	23%	62%	63%	60%	81%	100%	95%	86%	100%	100%	66%	30%	64%	38%			
	CS	71%	46%	77%	74%	80%	77%	61%	87%	87%	72%	92%	76%	62%	85%	71%			

## ANNEXE II

### Nombre d'élèves entrant au secondaire avec une année de retard

Âge des élèves au 30 septembre 3e cycle, an 2	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
10	5%	0%	0%	0%	0%
11	80%	77%	95%	85%	75%
12	15%	23%	5%	15%	25%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%